

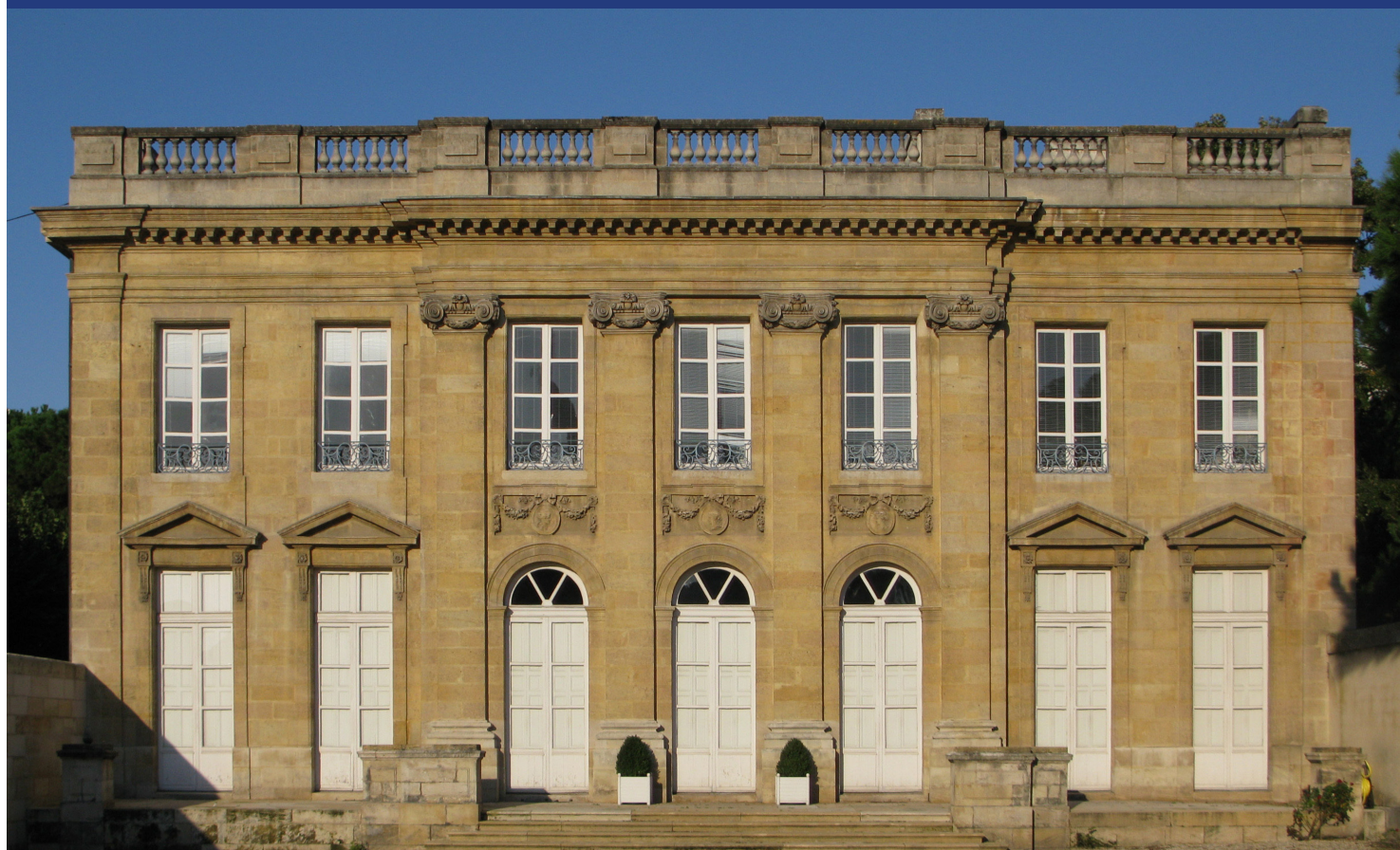


**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'hôtel de Poissac et le Rectorat

**Patrimoine bordelais du XVIIIe siècle, lieu de
réception du recteur et lieu des services du
rectorat**



**JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE ET DU MATRIMOINE
19 & 20 SEPTEMBRE 2025**

1 L'aménagement de l'espace



Longtemps, le lieu où est érigé cet hôtel fut un marais qui protégeait un des côtés de la ville de Bordeaux. Situé en dehors des murs de fortification, il représentait un obstacle infranchissable pour les éventuels assaillants mais aidait sans doute également à répandre la peste qui sévit encore en 1605. Le maréchal d'Ornano, gouverneur de la province, fit alors appel à l'ingénieur allemand Gausson pour assécher le palus de Bordeaux. Le sol marécageux fut drainé vers le Peugue et la Devèze. Le cardinal François de Sourdis aida cette entreprise. Il contribua à la fondation du monastère de la Chartreuse au milieu du marais. Ce fut longtemps un domaine épiscopal. Le lieu devint ensuite une magnifique promenade que les Bordelais trouvaient « plus belle que les Tuileries à Paris ». Malgré la Fronde qui faillit détruire cette œuvre et sur la demande du maréchal d'Albret, l'archevêque Henri de Béthune céda à la ville cette promenade.

L'intendant Tourny remplaça ces allées par un boulevard rectiligne sur le bord duquel on édifia des hôtels particuliers sous Louis XVI.

2 Une architecture de prestige de la fin du XVIII^e siècle

L'hôtel de Poissac a été bâti en 1775 par l'architecte Nicolas Papon pour le compte d'Étienne François Charles de Jaucen, seigneur et baron de Poissac, sur les terrains achetés à l'archevêché. Propriété de l'université de Bordeaux, il abrite maintenant plusieurs services du rectorat.

Il possède des particularités architecturales comme la façade sur la cour d'honneur de l'hôtel qui s'orne de pilastres colossaux à chapiteaux ioniques. À l'intérieur, l'escalier a conservé sa rampe en fer forgé et trois salons sont ornés de boiseries.

Devant l'hôtel, le portail à colonnes toscanes et à fronton coupé n'était pas là à l'origine. Il vient d'un hôtel du XVII^{ème} siècle, l'hôtel Pichon et fut transporté en 1903 à l'hôtel Poissac.

L'hôtel de Poissac, à l'exclusion des parties classées, a été inscrit aux monuments historique par arrêté du 14 avril 1930. La façade sur le cours d'Albret, l'escalier et les trois salons avec boiseries ont été classés par décret du 21 février 1939. Le jardin, y compris sa clôture ainsi que les deux pavillons et le portail d'entrée donnant sur le cours d'Albret ; la porte sur la rue Pierlot, avec ses vantaux font partie du classement par arrêté du 29 mai 1961.



Rampe en fer forgé de l'hôtel de Poissac



Portail de l'hôtel de Poissac

3 Modernisation du quartier Mériadeck



Le bâtiment du rectorat a été construit par les architectes Raymond Mothes et Jean Royer. Il est situé dans le périmètre de la ville de Bordeaux inscrit au Patrimoine Mondiale de l'UNESCO.

Il a été pensé de sorte à ce que sa hauteur, limitée, permette de ne pas porter ombrage aux hôtels particuliers classés du XVIII^{ème} siècle. Cela facilite son insertion harmonieuse dans le tissu ancien du quartier. La hauteur du bâtiment est donc une transition douce entre la ville ancienne, basse, et les tours, plus hautes, du quartier moderne.

Le bâtiment du rectorat fait partie des immeubles de transition entre quartier sur dalle et la ville ancienne : c'est un espace tampon, il n'est pas connecté à la dalle, mais annonce le quartier à travers sa matérialité et son architecture.



4 Le rôle et les fonctions du recteur

Au moyen-âge, le recteur est un maître choisi par ses pairs pour diriger l'université et en défendre les privilèges. Il se distingue du chancelier nommé par le pape pour le représenter. Les universités supprimées par un décret en 1793, sont rétablies quelques années plus tard. Le « nouveau » recteur créé par Napoléon I^{er} en 1808 y a une place centrale, sa fonction est bien différente du recteur médiéval : il est un représentant de l'État chargé de l'administration de toutes les institutions scolaires de son académie. Napoléon III précise cette mission dans la loi de 1854.

Le préambule de la constitution de 1946, repris dans celle de 1958 dispose que l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat. Le recteur du XXI^{ème} siècle est à la tête d'une administration déconcentrée de l'Etat qui met en œuvre cette ambitieuse mission. Nommé par le Président de la République en conseil des ministres, représentant des ministres de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, le recteur est responsable de la totalité du service public de l'éducation dans l'académie, de la maternelle à l'université. Il exerce aussi des compétences dans le domaine de l'enseignement privé sous contrat. Le recteur s'intéresse donc aux politiques publiques dans de nombreux champs qui sont au cœur de notre « contrat social. »

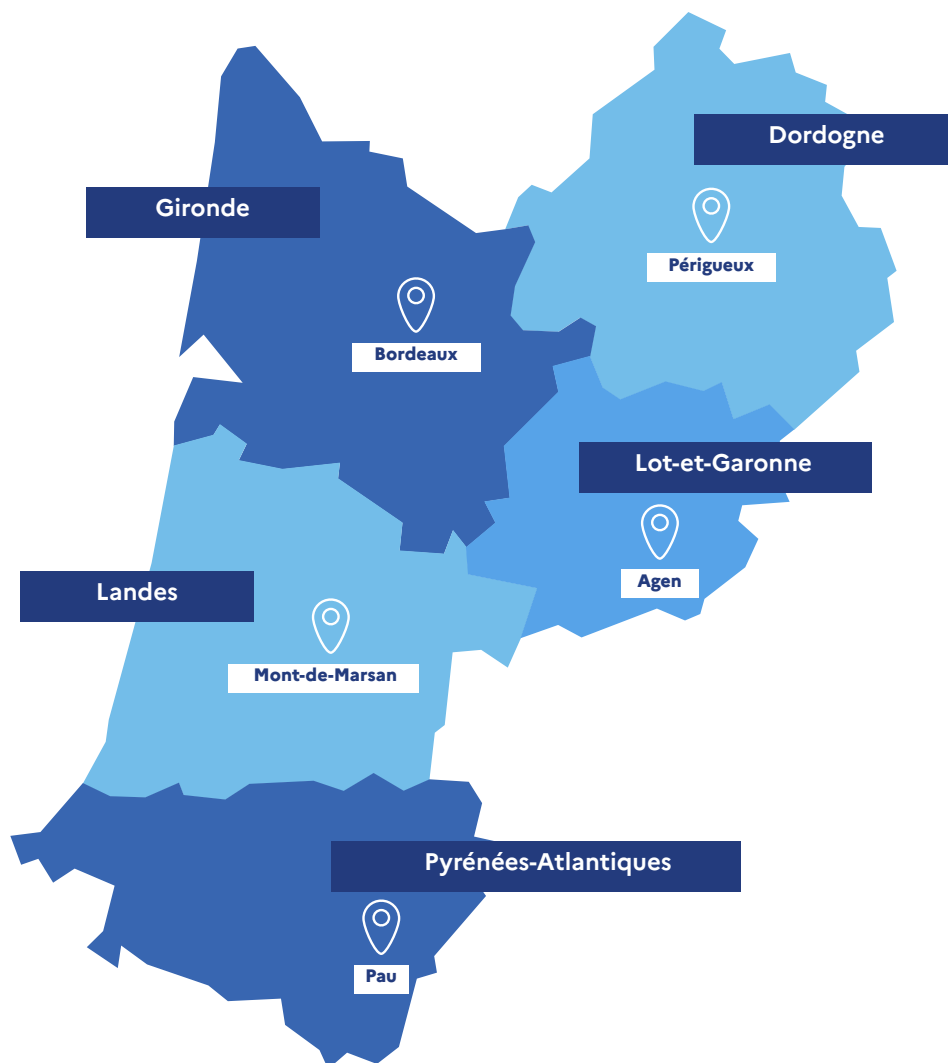
Le recteur de l'académie de Bordeaux est assisté en département par les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale. Il est également recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, il dispose pour cela de pouvoirs propres et garantit l'unité et la cohérence de la parole de l'État dans les champs de compétence intéressant la région.



*Jean-Marc HUART
Recteur de la région
académique Nouvelle-Aquitaine
Recteur de l'académie de Bordeaux
Chancelier des universités*

+ Les chiffres clés dans l'académie de Bordeaux

4.7% DES ÉLÈVES DE FRANCE DU 1ER ET 2ND DEGRÉS
sont accueillis dans l'académie de Bordeaux



LES ÉLÈVES
562 790

écoliers, collégiens, lycéens

50 578 apprentis

130 364 étudiants

**LES ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES**

3 282

écoles et établissements

LES PERSONNELS
56 533

personnels au sein de l'académie



@AcBordeaux

Académie de Bordeaux
Septembre 2025